



## Réforme du lycée : Régions de France interpelle Jean-Michel Blanquer sur les "inquiétudes des élus régionaux"



Hervé Morin a adressé le 14 mai 2019 à Jean-Michel Blanquer une lettre que s'est procurée l'agence de presse spécialisée AEF info. Le président de Régions de France indique au ministre de l'Éducation nationale avoir "interrogé à plusieurs reprises" ses services sur la "faisabilité matérielle" de la réforme du lycée. "Les réponses rassurantes, mais générales, obtenues initialement perdent de leur crédibilité à mesure que l'échéance approche", s'inquiète-il aujourd'hui.

L'association d'élus souligne que des réformes de la série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ou de l'enseignement professionnel par exemple avaient été présentées comme sans incidences pour les régions. Or, elles auraient à l'usage généré "des investissements parfois considérables" mais aussi "des retards de mise en place des matériels".

### Des travaux en perspective

Concernant la réforme du lycée, "les inquiétudes des élus régionaux sont motivées par des demandes et interrogations formulées dans les établissements par les équipes de direction et personnels enseignants", indique la lettre au ministre. Ils craignent en premier lieu d'avoir à engager (et financer) des travaux de transformation ou de création de locaux pour faire face aux besoins de salles supplémentaires liés à la gestion des nouveaux emplois du temps, lesquels seraient "davantage consommateurs d'heures d'enseignement".

Ensuite, ils s'inquiètent d'avoir à fournir l'équipement numérique relatif au nouvel enseignement de spécialité "numérique et sciences informatiques". Selon les régions, le renforcement du contrôle continu du baccalauréat nécessitera en outre "des capacités très importantes de numérisation et de transmission des copies des candidats et donc une extension des débits internet".

### Des transports scolaires supplémentaires

La troisième source d'inquiétude porte sur les besoins supplémentaires en transports scolaires. Car il faudra tenir compte "de la répartition des enseignements entre lycées, notamment en zone

rurale", mais aussi, dans certains cas, de "l'extension des emplois du temps au mercredi après-midi".

Les élus régionaux craignent par ailleurs le risque "de marginalisation" de l'enseignement des langues régionales (voir notre article ci-dessous du 15 février 2019).

Régions de France demande au gouvernement des informations détaillées sur ces points et invite le ministre à "sensibiliser les recteurs" à ces sujets, de sorte qu'ils "anticipent au mieux les problèmes éventuels en amont de la rentrée".

Déjà, le vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté a évoqué début mai des risques de "blocages à la rentrée prochaine" dans la mise en œuvre de la réforme du lycée.